

*Extrait du registre des
délibérations du conseil municipal*

L'an **deux mil vingt, le lundi 28 septembre à 20 heures**, le conseil municipal de Condé-en-Normandie s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Valérie Desquesne, Maire.

Étaient présents : MM. Balais, Billard Pascal, Billard Patrick, Mmes Boissée, Bouillard, Cailly, Collibeaux, MM. Delange, Delêtre, Mmes Desquesne, Duquesne, MM. Elisabeth, Fenouil, Gascouin, Goudier, Mmes Lair, Lemeray, Lepeteur, MM. Mèche, M. Pondemer et Mme Roelandt

Ont donné pouvoir : M. Anckaert à M. Elisabeth, M. Babalao à M. Pondemer, Mme Catherine à Mme Collibeaux, M. Daligault à Mme Desquesne, Mme Lechatellier à Mme Roelandt, M. Lequertier à Mme Lepeteur, Mme Mourocq à M. Gascouin et Mme Siméon à Mme Boissée

Excusés : /

Absents : /

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20200928-20_02647-DE
Date de télétransmission : 30/09/2020
Date de réception préfecture : 30/09/2020

Nombre de délégués :	N° 15 / 7-6-3
- en exercice : 29	Date de la convocation et d'affichage : 22 septembre 2020
- présents : 21	Date de réception en préfecture = date d'affichage de la délibération
- votants : 29	
Secrétaire de séance M. Fenouil	Objet : <u>Opération « Des livres à soi »</u>

Entendu l'exposé de Madame Nathalie Bouillard,

L'opération « Des livres à soi » a été mise en place par le SLPJ (Salon du livre et de la presse jeunesse) et le Ministère de la culture. Il s'agit de donner aux parents les moyens d'installer le livre de jeunesse dans leur pratique familiale. Quelles que soient leurs difficultés vis à vis de la lecture, un cycle d'ateliers leur transmet les ouvrages et savoir-faire à partir desquels raconter des histoires à leurs enfants.

L'idée centrale est de faire de ce moment de lecture un plaisir partagé qui va durablement conditionner le rapport aux livres de l'enfant. L'apprentissage de la lecture est d'autant plus facile que l'envie est présente.

Ce dispositif s'inscrit dans la continuité du Bibliotacot: le plaisir de partager un livre.

Le programme se déroule sur 9 mois : des rendez-vous sont organisés entre les parents et les acteurs socio-éducatifs et en fin de période, chaque famille reçoit un « chèque lire » à dépenser dans la Librairie de Condé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** de mettre en place l'opération « des livres à soi » sur la commune de Condé en Normandie au regard du plan de financement suivant :

BUDGET

DEPENSES		RECETTES	
Achat de fonds de livres et mobilier pour différents lieux	6 000 €	Ressources propres	9 000 €
Achat chèques lire	1 600 €		
Frais événementiel	2 400 €	Drac Normandie	9 000 €
Charges de personnel	8 000 €		
Total	18 000 €		18 000 €

- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette opération.

Pour extrait conforme,
à Condé-en-Normandie, le 29 septembre 2020
Le Maire, V. DESQUESNE



V.D